



0 100 200 300 400 500 m
 ECHELLE 1 / 5 000



PREFECTURE DE LA SARTHE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

MODIFICATION PARTIELLE
 DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE
 NATUREL INONDATION
 PAR LA RIVIERE LA SARTHE
 COMMUNE DE NEUVILLE-SUR-SARTHE

CARTE REGLEMENTAIRE

- Légende**
- Limite de la crue centennale
 - Limite de la crue de janvier 1995
 - Zone réglementaire forte (désa fort)
 - Zone réglementaire moyenne urbaine (désa moyen des secteurs urbains)
 - Zone réglementaire moyenne naturelle (désa moyen et faible des secteurs naturels)
 - Zone réglementaire faible urbaine (désa faible des secteurs urbains)
 - 52.15 Cote calculée de la crue centennale
 - 51.65 Cote estimée de la crue de janvier 1995